

AWBB**Province de Namur****Groupe des Parlementaires****PV N° 5 – 2022 - 2023 - Réunion du 17 janvier 2023**

Présents : , MM. Trausch G. (président), Servais Ch., Aigret Ph., Mme Nicolas C., MM Henry P, Delvigne B. et Herquin P. (secrétaire) ;

Invité : M. Nivarlet J.

Invités excusés : MM. Delchef JP. et Lauwerys J.

Le président présente à tous les membres, clubs, Comités et Départements, membres du Conseil d'Administration ses vœux les meilleurs pour l'année 2023. Il souhaite à chacun ainsi qu'à leur famille pleine réussite pour l'ensemble de leurs activités. Le Groupe remercie chaleureusement les clubs et affiliés qui leur ont présenté leurs vœux. Le président invite ensuite l'assemblée à suivre l'ordre du jour et documents transmis auparavant.

I - Approbation du PV N° 4 – réunion du 7 décembre 2022

Le PV N° 4 de la réunion du 7 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – Correspondance

Commission Informatique – Création d'un compte « google » pour les membres fédéraux - Formation en ligne « google Workspace & Adfinity »

Trésorerie Générale – Clôture au 12 janvier 2023 des notes de frais et factures – Fiche d'identification des membres fédéraux

Direction – PV (intégral) de l'AG/AWBB du 26 novembre 2022 pour correction(s) et approbation - LS 77

Olivier P. -propositions de modifications au ROI - PA70, PC1, PC53ter et TTA

Henry P. – infos et documents du groupe de travail – réforme des Championnats Jeunes Régionaux

Département Coupe AWBB – invitation et programme des ½ finales Coupe AWBB – 28 et 29 janvier 2023 (Natoye et Neder-Over Hembeek)

III – Analyse des différents PV's AWBB et BB

Henry P... : **PV N°11 du CDA du 6 décembre 2022 : pt 5.1 – Courrier rédiger par le S.G.**– regrette que la décision reste en « l'état » au vue des décisions énoncées dans le **PV N° 12 du CDA du 19 décembre 2022 pts 5.2 – 5.3 – 5.4 et 5.5**

Servais Ch. : **PV N°11 du CDA du 6 décembre 2022 : pt. 8.2.1 – Présentation PM12** – l'inventaire des mutations a-t-il déjà été transmis aux Clubs ? **Nivarlet J.** répond par l'affirmative mais précise que des ajustements « informatiques » restent encore à faire. **Nicolas C.** confirme la bonne réception dudit inventaire. Même si elle regrette quelque peu le « timing » choisi (court et période des fêtes) ; elle salue néanmoins la qualité du travail accompli !

PV N° 7 du CP du 7 décembre 2022 – 3X3 (coupe) – regrette le manque d'engouement, pour le moment, des Clubs pour cette compétition. **Nicolas C.** explique que les changements des dates du calendrier scolaire pourraient expliquer cela.

Trausch G. : **PV Basketball Belgium du CDA du 16 novembre 2022 : pt 5.1** perçoit un climat « conflictuel » CDA/NDR à plusieurs niveaux (cumul, convocations des arbitres ...) **Henry P.** explique qu'en effet une discussion sur le sujet est prévue lors de la prochaine séance du CDA.

- **PV N°11 du CDA du 6 décembre 2022 : pt 8.5. - Inventaire du nombre de matches/arbitres régionaux** - l'inventaire est-il terminé ? **Aigret Ph.** le confirme mais explique que le fait de ne pas avoir de réelle possibilité de « sanctions » au niveau du PC1 pose de plus en plus de problèmes !

Même PV : pt 11 – Divers – les dossiers traités par les procureurs ont-ils du retard ? **Nivarlet J.** acquiesce !

Herquin P. **PV N° 12 du CDA du 19 décembre 2022 – pt Divers** – demande un complément d'information au sujet de la commission d'Enquête – **Trausch G.**, membre de ladite commission, répond.

III - AWBB 2.0 : Approche stratégique 2022- 2024 – Mise en place des différents « groupes de travail ».

Le président signale que des membres « extérieurs » (expert) viendront, le cas échéant, compléter les différents groupes de travail. Il présente ensuite la méthode de travail prévue et son « timing ». Les groupes de travail sont composés de 2 représentants du CDA + 2 représentants/province. **Henry P.** et **Trausch G.** représenteront NAM au sein du Groupe (Vision, missions, valeurs, structure fédérale - CDA/AG -de l'AWBB). Les autres groupes de travail seront complétés ultérieurement.

IV. - Réforme du Championnat des Jeunes régionaux

Henry P., représentant NAM dans la Commission, fait état de l'avancement de la réforme. Les travaux avancent bien et les réunions sont constructives. L'apport de M. **Laurent F.** est apprécié, comme l'excellente « écoute » de Mme **Joliet M-T.** présidente de Département championnat. **Trausch G.** souhaite savoir si le groupe de travail à la volonté de réunir prochainement les Clubs ? **Henry P.** explique que le temps presse. Vu l'urgence, le groupe de travail est plus en attente d'un consensus émanant des parlementaires pour que la réforme soit mise au vote lors de la prochaine l'AG/AWBB de mars. Le CDA invite les groupes parlementaires à se positionner par rapport aux principes suivants de la Réforme.

Le Groupe émet un avis favorable et de principe aux huit propositions du CDA qui suivent :

1. Création de catégories de 2 années de naissances mais accessible sous conditions dans chaque championnat régional
2. Organisation de championnats régionaux suivants :
 - a. Filles : U14 - U16 et U19
 - b. Garçons: U14 - U16 - U18 et U21
3. Création de 2 divisions dans chacune des catégories de jeunes
4. Organisation de play-off pour décerner le titre de champion régional
5. Etablissement d'un classement général des Clubs (de 1 à 30) pour les garçons (de 1 à 18) pour les filles (saison 2024-2025 ?) par catégorie pour l'accession aux divisions de l'année suivante ;
6. 21 mai 2023 comme date butoir d'inscription pour les championnats jeunes régionaux et 15 mai 2023 (au lieu du 30/04/2023) pour le dépôt des conventions PA75 quater
7. Possibilité d'un PC53 par équipe et par catégorie, avec la possibilité de modifier 2 joueurs/joueuses entre les 2 tours de compétition dans les équipes de la même catégorie.

V. - Appel à proposition de modifications au R.O.I. de l'AWBB

Suite à notre appel, seules les propositions de M. **Pierre O.** (PA70, PC1, PC53ter et TTA) nous ont été transmises et donc examinées. **Le Groupe** estime que les différentes propositions devraient au préalable être discutées soit par le Département Arbitrage ou l'ensemble des CP selon leurs missions respectives. Au sujet du PC53ter, on rappelle qu'un joueur(e) de moins de 23 ans d'une division ne peut être aligné que dans UNE équipe de la division immédiatement supérieure. Le Groupe remercie chaleureusement. M. **Pierre O.** pour cette précieuse collaboration à nos travaux.

VI – Divers

- **Nicolas C.** : se félicite de l'excellent succès du challenge U12 (117 participants !!!) organisé dans les installations du Basket Namur Capitale. Le prochain rendez-vous du challenge U12 est fixé au 12 février 2023 au Centre ADEPS de Jambes. Invitation cordiale à tous !

- **Aigret Ph et Nivarlet J.** rappellent l'organisation des JRJ le dimanche 22 janvier 2023 dans les installations de Gembloux (filles) et Belgrade (garçons).

- **Le Groupe** souhaite un prompt et complet rétablissement à **Vanhaelen J.P.**